

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécheresse

Mende, le 15 mai 2023

Les bassins versants méditerranéens du département de la Lozère entrent en vigilance

La pluviométrie déficitaire de l'hiver 2022/2023 et de ce printemps se traduit par une chute précoce des débits des cours d'eau, particulièrement sur la zone méditerranéenne du département. Les prévisions météorologiques n'annoncent que quelques averses mineures accompagnées d'une hausse des températures, ce qui devrait conduire à une accélération de la baisse des débits des cours d'eau.

Face à cette situation, l'arrêté préfectoral daté du 09 mai 2023 place les bassins versants du Chassezac (comprenant également celui de la Cèze et du Luech) et des Gardons sur le département de la Lozère en situation de vigilance.

Il est important que chacun adopte une utilisation économe des usages de l'eau. Les collectivités et les sociétés privées qui gèrent la distribution d'eau potable sont invitées à suivre au plus près leur ressource et à veiller au bon fonctionnement des réseaux.

Pour toute question sur les mesures de limitation de la consommation d'eau :

Site des services de l'État :

<http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse2>

et :

<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse>

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 04 66 49 67 43 / 06 74 57 49 65
Mél. : pref-communications@lozere.gouv.fr
Service départemental
de la communication interministérielle

2 rue de la Rovère
48005 Mende CEDEX